Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense

des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 53 (1982)

Heft: 2: Economie : réalités et perspectives

Artikel: Réalités et perspectives dans le domaine de l'horlogerie en général

Autor: Retornaz, René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-824511

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Réalités et perspectives dans le domaine de l'horlogerie en général

Interview de René Retornaz, Directeur général de la Fédération horlogère suisse, Bienne

Quelle est la situation conjoncturelle de l'horlogerie en ce début de l'année 1982?

Les prévisions que l'on peut faire pour les mois à venir demeurent médiocres: le chômage dans les grands marchés, l'inflation excessive dans d'autres sont autant de freins aux ventes. La volatilité des cours de change, le taux médiocre du DM, les charges d'intérêts élevées, les cours erratiques de l'or en sont d'autres. Les tests conjoncturels conduits dans la branche au début de l'année semblent cependant indiquer que le bas de la courbe a été atteint et que, par endroits, une reprise saisonnière se dessine.

Quelles sont les restructurations importantes encore à faire dans l'horlogerie en général?

La restructuration est permanente. Le phénomène de concentration des entreprises a déjà vingt ans d'âge. Les progrès de productivité sont constants. L'un et l'autre seront poursuivis. Selon les années, le projecteur est fixé sur un secteur plutôt que sur un autre. Actuellement, c'est le regroupement des sociétés d'Ebauches SA qui attire plus particulièrement l'attention, par son ampleur, et aussi parce qu'il s'inscrit sur une toile de fond qui est la révision de la stratégie de ce groupe. Les lignes générales de ce programme sont maintenant connues, et ne suscitent pas d'opposition de principe. C'est sur l'application pratique des principes que les différents secteurs intéressés vont devoir évaluer les gains et les pertes pour tel échelon ou tel autre.

Quelles seront les perspectives des secteurs horlogers lorsque les nouvelles structures auront été mises en place?

Les perspectives ne dépendent pas que de ces restructurations, mais d'une série d'autres facteurs. Vous ne pouvez, par exemple, ne pas tenir compte de l'évolution de la conjoncture, du comportement des canaux de distribution, de l'attitude des consommateurs. Il faut avoir une vision globale des choses, à l'intérieur de laquelle vous pourrez porter un jugement de valeur sur l'utilité ou l'efficacité de la mise en place de structures nouvelles.

Vous avez dit, en automne 1980, que 2000 emplois seraient perdus dans l'horlogerie jusqu'en automne 1981. Cette prévision se confirme-t-elle ou s'aggrave-t-elle?

La diminution prévue de 2000 emplois au cours de l'année 1981 a été confirmée par le recensement des entreprises et collaborateurs au 30 septembre 1981, dont les chiffres définitifs devraient être incessamment connus.

Pour 1982, nos estimations, fondées sur le chômage partiel (un bon indicateur prévisionnel), font que le nombre des emplois diminuera encore une fois de 2000 à 3000 collaborateurs.

Les régions périphériques, et en particulier la chaîne du Jura, sont-elles d'ores et déjà condamnées dans le cadre de la restructuration (concentration) horlogère au profit d'autres centres, et lesquels?

D'une manière générale en Suisse, l'emploi est plus difficile à maintenir dans les régions périphériques que dans les centres urbains. Cela tient non seulement à la conjoncture, mais à l'attrait qu'exercent les agglomérations importantes sur les cadres et sur les jeunes. Dans le cas particulier de l'horlogerie, je serais moins schématique. Il suffit en effet d'une ou deux entreprises dynamiques, bien conduites, pour donner à une région, même périphérique, d'excellentes chances. On le voit dans les Franches-





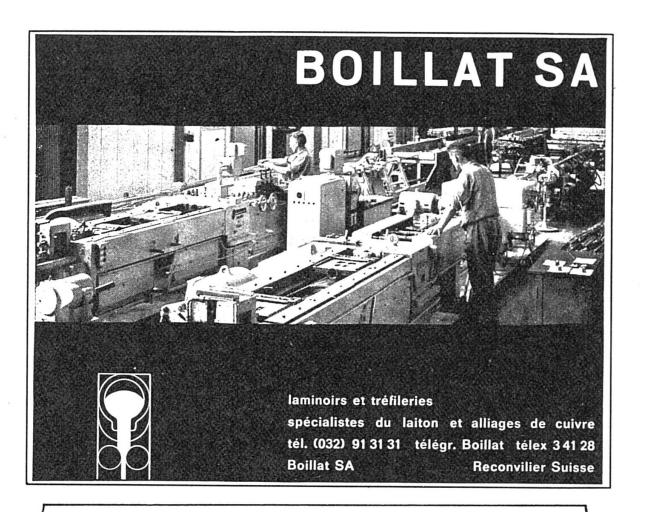
Sie Matic

La cuisine Sie Matic c'est vraiment autre chose!



Exposition permanente chez

J. ZAHNO SA 2740 Moutier



DEPUIS 1834 AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

VOTRE



BANQUE CANTONALE DE BERNE

Montagnes, dans la cité imérienne et en partie à La Chaux-de-Fonds. Ce qu'il reste à vérifier, c'est si les grandes sociétés, dont le quartier général est situé au pied du Jura, n'auront pas une tendance générale à regrouper leurs activités autour des pôles déjà importants de leurs activités.

Quelles branches de l'horlogerie suisse vous paraissent le mieux placées pour faire face à la concurrence étrangère et asiatique en particulier?

Les produits du haut de gamme disposent encore d'une position de monopole ou de quasi-monopole sur les marchés mondiaux. Font également partie des «gagnants», les fabricants qui ont su exploiter une niche relativement récente: celle des «griffes» (Cartier, Christian Dior, Hermès, S.T. Dupont, etc.).

Les producteurs qui se sont tournés résolument vers la montre électronique bénéficieront de l'accroissement constant et important de la demande pour des montres analogiques.

En milieu de gamme, les producteurs qui apportent à leurs distributeurs un article bien typé qui incorpore une «valeur ajoutée» sur le plan esthétique ou sur le plan de la bienfacture technique ont, eux aussi, une très bonne chance. En bas de gamme, la situation est plus difficile: la Suisse – et pas seulement sur le plan horloger – a moins de possibilités de se maintenir dans un segment où seul le prix est un argument de vente.

A chaque échelon de la filière horlogère, de la machine-outil jusqu'à la montre finie, en passant par les pièces détachées et les fournitures de l'habillement, le problème est posé dans les mêmes termes que ceux utilisés à propos du produit fini. Est-ce que le management des entreprises s'est modifié, notamment quant à la question des stocks et quant aux décisions d'investissement (recherche, rationalisation, fabrication de nouveaux produits ou diversification)?

Les profits sont laminés et les choix des investissements essentiels ne sont pas faciles à faire. Au niveau des entreprises, on semble vouloir maintenir en tout cas les budgets de recherche et de développement. Les budgets publicitaires ont également été conservés à un niveau satisfaisant.

La diversification est abordée par contre avec prudence par les entreprises. Le taux déjà atteint ne sera pas relevé ces prochains mois. Il appartiendra essentiellement aux autorités politiques de la région, à travers leurs offices de développement, de prendre l'initiative pour de nouvelles étapes.

Est-ce que la formation professionnelle actuelle correspond aux besoins de l'industrie horlogère à moyen et long termes?

L'enseignement professionnel a depuis longtemps été successivement adapté aux nouvelles technologies. Il est aussi plus polyvalent que précédemment. L'OFIAMT et les organismes professionnels ont mis au point les plans d'enseignement à suivre pour ouvrir les portes à des certificats de capacités correspondant aux besoins industriels de demain. La question n'est donc pas là, ni dans le nombre d'inscriptions. Elle se situe davantage sur le plan de l'implantation des lieux d'apprentissage. En Suisse, l'entreprise joue un rôle prépondérant dans la formation des collaborateurs de demain. Le vrai dossier de l'affaire Saurer n'est pas la diminution de l'emploi, mais bien le fait qu'un centre important pour la formation professionnelle, en Suisse orientale, ne pourra plus jouer le même rôle que précédemment. Or, c'est là un point primordial pour des régions périphériques.